



Le 16 octobre 2024

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.  
**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans  
**38 établissements et services**

Nous recrutons un :

## ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

### CDI à temps complet

#### Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **Foyer d'Accueil Médicalisé des Coteaux** situé sur la commune de Verdélais (33), établissement accueillant des adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme, vous aurez pour mission de :

- Accompagner des adultes atteints de TSA ;
- Assurer le suivi médico-social global de la vie quotidienne des résidents (soins, projet personnalisé, activité) ;
- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les actes de sa vie ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer les activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement (sensoriel, psychomoteur, cognitif, affectif, ...), dans le cadre du projet de service ;
- Favoriser l'insertion sociale d'adultes en situation de handicap ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnements personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance ;
- Assurer la continuité de service.

#### Profil recherché :

- DEAES ou DEAMP exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Expérience de travail auprès des populations autistes appréciée ;
- Capacité d'adaptation à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation, des priorités ;
- Prise d'initiative et capacité à réagir.

**Prise de fonction :**

- 12/11/2024

**Spécificité du poste :**

- Horaires d'internat,
- 1 week-end sur 2 travaillé.

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe n°3 – Accompagnant éducatif et social en internat – Coefficient de base 413 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 010,58 € (prime comprise) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Prime de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV + Lettre de motivation)** à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, directrice de l'établissement à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l'offre (2024-121).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

